



4b, quai Antoine Ier B.P. 445 MC 98011 MONACO CEDEX PRINCIPAUTE DE MONACO

Tél.: +377 93 10 81 00 Fax: +377 93 10 81 40 Mél: info@iho.int Web: www.iho.int

Dossier de l'OHI n° S3/8151/ENCWG

LETTRE CIRCULAIRE 37/2019 19 juillet 2019

DISPONIBILITE DES JEUX DE DONNEES D'ESSAI DE L'EDITION 6.1.0 DE LA S-58 DE L'OHI

Références:

- A. LC de l'OHI 47/2018 du 3 octobre 2018 – Adoption de l'édition 6.1.0 de la publication de l'OHI S-58 – Vérifications pour la validation des ENC.
- LC de l'OHI 30/2019 du 25 juin 2019 Résultat de la 11ème réunion du Comité des B. services et des normes hydrographiques (HSSC).

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

- 1. L'édition 6.1.0 de la publication S-58 – Vérifications pour la validation des ENC – a été publiée en 2018 (cf. référence A).
- L'édition 6.1.0 de la S-58 introduisait une nouvelle catégorie de vérification intitulée « erreur critique » visant à préciser une norme minimum à laquelle tous les jeux de données d'ENC doivent se conformer dans le cadre de la S-57, Appendice B.1 - Spécification de produit pour les ENC. Afin de mieux soutenir la sécurité de la navigation, aucun jeu de données d'ENC ne devrait être publié par un fournisseur de services pour ENC aux fins d'utilisation dans l'ECDIS si l'une de ces erreurs est détectée.
- A l'appui de l'introduction des vérifications d'erreurs critiques, l'OHI a créé un jeu de données d'essai pour ENC qui peut être utilisé afin de vérifier que les systèmes de production des ENC identifieront correctement toutes les erreurs critiques dans l'édition 6.1.0 de la S-58. Ces jeux de données sont disponibles pour téléchargement sur le site web de l'OHI à l'adresse suivante: https://www.iho.int/iho_pubs/standard/S-58/datasets/S-58_datasets.htm
- 4. Il est également rappelé aux services hydrographiques que l'édition 6.1.0 de la S-58 entrera en vigueur le 1er septembre 2019, date à laquelle l'édition 5.0.0 sera retirée. En conséquence, à compter du 1er septembre 2019 :
 - toutes les nouvelles ENC devront être conformes à l'édition 6.1.0 ; et
 - chaque mise à jour et nouvelle édition d'ENC devra inclure toutes les corrections nécessaires afin d'assurer que l'ENC actualisée est conforme à l'édition 6.1.0.
- 5. Les deux centres régionaux de coordination des ENC (RENC) ont confirmé leur intention de suivre les règles de conformité contenues dans l'édition 6.1.0 de la S-58 et informeront leurs membres et les fournisseurs de services que toute nouvelle cellule, édition ou mise à jour d'ENC contenant une erreur critique ne pourra pas être utilisée dans un ECDIS. Les services hydrographiques devraient noter que cette exigence n'est pas rétroactive, et qu'elle n'impactera pas les jeux de données d'ENC publiés auparavant.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général,

Abri KAMPFER Directeur